

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dans son conflit avec Primo de Rivera, le roi d'Espagne a dû s'incliner et soumettre la Couronne à la Dictature. — Que va-t-on faire des plus-values d'impôts ? — Après le débat.

Si la dictature est dangereuse aux peuples, elle ne réussit pas mieux aux rois.

Ou bien, elle les réduit à néant comme Mussolini a fait de celui qui occupe en Italie un trône sans pouvoir et dont on ne sait même plus le nom. Ou bien, elle les compromet comme a fait Primo de Rivera d'Alphonse XIII.

Le prestige de ce dernier a subi une rude atteinte si nous en croyons les correspondances qui sont envoyées d'Espagne aux journaux français.

Un conflit avait éclaté entre le Dictateur et le Roi, qui s'est achevé par la soumission du Monarque. Alphonse XIII a mis sa signature au bas du décret qui prononce contre le corps d'artillerie une dissolution affectant 34 états-majors et près de 2.000 officiers.

Et le voilà engagé dans une bataille où ce n'est plus seulement le sort de la dictature qui se joue.

Lorsque, en 1928, Alphonse XIII a cédé devant le pronunciamiento qui a livré le pouvoir à Primo de Rivera, il se croyait désarmé devant lui. Aujourd'hui, il doit se demander avec anxiété si son tout-puissant sujet ne le mène pas à la catastrophe.

Comment le régime actuel, pris à l'encontre du régime actuel, alors qu'elle était jusqu'ici le soutien naturel de la monarchie. Si elle cesse de jouer ce rôle, sur quoi s'appuiera le trône ?

En outre, il en a coûté beaucoup au Roi de voir arrêter et condamner M. Sanchez Guerra pour lequel il avait une ancienne et vive sympathie.

Aussi voulait-il qu'une opportunité et large amnistie vint effacer les actes tout récents, permettre d'inaugurer une méthode de douceur et de rapprochement. Ce sont des sentiments qu'il fit connaître à Primo de Rivera en insistant sur ce fait que la mort et les funérailles de la reine douairière fournissaient l'occasion favorable à ces mesures de clémence. Le Dictateur s'y opposa. Il dénonça cette amnistie comme un désaveu de sa politique et un encouragement à la résistance.

Pour permettre au Roi de prononcer, le Dictateur lui offrit sa démission et celle de tout le gouvernement. Ainsi Alphonse XIII était mis en mesure de faire son choix... Il a « refusé » la démission et s'est enfoncé plus avant dans la politique de répression.

Tels sont, résumés, les faits que rapportent les informateurs impartiaux envoyés en Espagne depuis les derniers événements. Certains ajoutent que Primo de Rivera cédera le pouvoir au lendemain des Expositions de Barcelone et de Séville.

Mais voilà plusieurs fois qu'il annonce son prochain départ !... En attendant, il ne se contente pas de rester. Il réprime durement. Et il vient d'arracher au Roi le décret de dissolution du corps d'artillerie.

Ce genre de mesures s'explique au début d'un régime, quand celui-ci vient de s'installer. Mais après six ans passés, ce n'est pas un signe de force et de solidité.

En tout cas ce n'est pas en dissolvant qu'on reconstruit.

Cela continue. Il y a toujours des plus-values d'impôts... En 1928, elles ont atteint un chiffre considérable. Et dès le premier mois de 1929 le recouvrement des taxes (non compris les contributions directes) a dépassé de 498 millions les évaluations budgétaires.

C'est-à-dire que les contribuables ont payé en ce seul mois un demi-milliard de plus qu'on n'avait prévu et calculé.

Des économistes s'en félicitent. D'autres économistes se lamentent. Pour les premiers, c'est un signe de force et de prospérité. Pour les seconds, c'est une cause de misère et d'augmentation du coût de la vie.

Nous sommes habitués à voir les compétences en désaccord et se traitant réciproquement d'ignorance et de crétinisme.

Aussi nous garderons-nous de prendre parti entre les deux écoles et moins encore essayerons-nous de les mettre d'accord.

Non. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir ce qu'on va faire de tout cet argent qu'on n'attendait pas...

Autour de ce trésor, les appétits vont grandir comme des dogues affamés autour d'un os plein de moëlle ! Qu'on fasse bonne garde !...

L'an dernier, les plus-values d'impôts ont servi en grande partie à des « rajustements » (c'est ainsi maintenant qu'on prononce le mot : augmentation), d'ailleurs très justifiés, de traitements.

Pourquoi cette année-ci ne les emploierait-on pas, tout simplement, à l'amortissement de la dette publique ? Ce n'est peut-être pas très brillant comme conception politique.

Mais — pour une fois, sais-tu — ce serait rudement utile.

Les débats sont clos à la Chambre sur cette irritante question de la réforme judiciaire. Ils recommenceront bientôt au Sénat où les décisions du Palais-Bourbon seront certainement confirmées. Le rétablissement de la plupart des tribunaux peut donc être considéré comme chose faite...

Maintenant que les passions sont apaisées, il apparaît bien que cette « réforme » fut le résultat d'une fausse conception des choses. Elle allait à l'encontre du bon sens et favorisait le mouvement que l'on s'efforce d'entraver.

Comment ?... C'est au moment où tout le monde se plaint du dépeuplement des campagnes qu'on oblige les campagnards à aller à la ville et qu'on ajoute encore à l'engorgement des grandes cités au détriment des petites ?

Cette réforme aurait augmenté encore la centralisation à outrance que tout le monde considère comme un mal, alors qu'il faudrait tout faire au contraire pour rendre à nos petites villes la vie et l'activité...

A cet égard les adversaires des décrets avaient raison et le gouvernement a bien fait de céder.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

JUSTICE OU BRIMADE ?

Un automobiliste nous écrit :

« Je constate avec regret que les mal-fauteurs sont plus favorisés que les automobilistes, quand ils passent en justice. « Auteurs involontaires d'un très léger accident — contusion sans gravité de la jambe gauche d'un passant heurté par mon automobile — je m'occupe de l'accidenté, lui fais prendre un cordial et le repart à son travail, par ses propres moyens, à pied. »

« Je me rends au poste de police, où procès-verbal est dressé sans convention. Puis, devant partir le lendemain, je passe à la maison où travaillait l'accidenté et je constate, à nouveau qu'il n'a rien de grave. Je préviens ma Compagnie d'Assurance, qui verse deux cents francs d'indemnité à mon contentement. »

« Celui-ci, d'ailleurs, n'avait nullement porté plainte. »

« Le Parquet cependant me traduit en correctionnelle. »

Coût : Perte en déplacements : 3 journées. Frais d'avocat : ... 300 francs. Frais de voyage, etc. : 138 —

« Convoqué pour 1 h. 1/4 je suis passé à 6 h. 1/4 devant un tribunal hostile à l'avance, auquel il délut que j'étais un avocat et qui insinua que nous étions d'accord, au préalable, l'accidenté et moi, parce qu'il témoignait en ma faveur. »

Jugement : 50 francs d'amende avec sursis.

« Retrait pour 1 mois du permis de conduire — Au moment des Fêtes de décembre et janvier, c'est tout à fait agréable... »

Il est regrettable, que la justice complice parfois certaines situations en fournissant son nez dans des incidents déjà réglés à l'amiable par les intéressés. Pourquoi vouloir diviser des gens qui se sont mis d'accord ? Heureusement, un tribunal maladroite ne représente pas tous les juges de France. Ce menu fait divers démontre com-

Informations

A la Chambre

La Chambre a discuté le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le pacte de renonciation à la guerre.

M. Cot expose le projet qui dit-il, est l'œuvre de M. Briand. Jusqu'à présent, la guerre était un droit, depuis le pacte de Paris, c'est un crime.

Il demande à la Chambre de voter le projet. M. Guernut volera le projet, M. Cachin ne le votera pas.

La suite de la discussion est renvoyée à une autre séance.

La Chambre discute le projet de loi rectificatif des assurances sociales.

M. Loucheur fait l'exposé du projet qui donnera, dit-il, satisfaction aux agriculteurs.

Au Sénat

Le Sénat discute le projet tendant à porter de 4 à 6 ans la durée du mandat municipal.

M. Lecaillière expose le projet. M. Bétoulle se déclare hostile à cette mesure. M. Tardieu, ministre de l'intérieur, soutient le projet.

Par 280 voix contre 7 le projet est voté. Cette réforme ne sera applicable qu'après les élections de mai 1929.

Comité des experts

Les experts semblent s'être définitivement ralliés pour quelques jours à la méthode de travail par sous-comités.

Le premier sous-comité, qui s'occupe des problèmes afférents au transfert de la partie conditionnelle de l'annuité allemande, et le deuxième sous-comité qui étudie les questions relatives aux prestations en nature, se sont réunis mardi matin.

Ces experts, s'occupent de la commercialisation de la partie inconditionnelle de la dette allemande, notamment de la capacité des divers pays créanciers à absorber les obligations allemandes.

Les conversations se poursuivent maintenant sur les trois points suivants : 1^o Transfert de la partie conditionnelle de l'annuité allemande ; 2^o Régime des prestations en nature ; 3^o Mobilisation et commercialisation de la partie inconditionnelle de la dette allemande.

Un démenti officiel

Le ministère des affaires étrangères a communiqué la note suivante :

Certains journaux étrangers ont publié hier le texte d'un prétendu traité militaire secret conclu en 1920 entre la France et la Belgique et les dispositions complémentaires arrêtées en 1927. Ces documents sont entièrement apocryphes.

Les gouvernements français et belge ont communiqué à la Société des Nations, à la date du 2 novembre 1920, les lettres échangées entre eux relativement à l'accord militaire du 7 septembre précédent, accord purement défensif et visant exclusivement le cas d'une agression non provoquée.

Depuis cette date, aucun accord militaire n'a été signé entre les deux gouvernements ni entre les états-majors des deux pays.

Convention franco-grecque

La commission des conventions commerciales a décidé de poursuivre les négociations pour le futur traité de commerce sur la base des propositions françaises, à condition que la France accorde sur d'autres produits grecs, tels que tapis, tabac, etc., des facilités tarifaires plus importantes que celles consenties jusqu'à présent.

En Espagne

L'ambassade d'Espagne à Londres publie un communiqué démentant que le général Primo de Rivera ait l'intention de se démettre de ses fonctions de dictateur et que la situation du roi Alphonse XIII cause de l'inquiétude. Le communiqué ajoute que le plus grand calme règne partout en Espagne.

Stabilisation monétaire

A l'assemblée générale de la Banque nationale tchécoslovaque, qui a eu lieu mardi matin, le gouverneur Pospisil a annoncé la prochaine stabilisation de la couronne tchéco-slovaque dans la proportion de 33 couronnes 75 hellers pour un dollar, c'est-à-dire à la parité de 44 milligrammes 58/100 d'or pur pour une couronne. A cet effet, le gouvernement tchéco-slovaque déposera très prochainement la loi monétaire qui proclamera la couronne actuelle unité définitive du change tchéco-slovaque.

bien il devient indispensable que chaque automobiliste ait son carnet individuel, où seraient consignés tous les accidents, incidents, amendes, condamnations, etc., à son actif.

C'est la seule façon de ne pas faire payer les innocents pour les coupables et de distinguer entre le chauffeur et le chauffard.

Ni trasseries ni brimades : de la justice. [De l'Amateur des Temps Nouveaux]

Une république afghane

Le correspondant spécial à la frontière du Times of India discute la possibilité de l'établissement d'une république afghane qui pourrait être réalisée par Nadir Khan, s'il accordait à la nation tous les droits de faire son choix.

Bien que cette idée n'ait jamais été publiée par écrit jusqu'à présent, bien qu'elle ne soit pas nouvelle, le parti révolutionnaire des Jeunes Afghans, partisan des coutumes et réformes occidentales, a déjà travaillé en silence et préparé le terrain depuis ces trois dernières années.

En Chine

Sept navires de guerre étrangers, dont deux britanniques et un américain et quatre japonais, ces derniers sous le commandement d'un amiral, sont maintenant rassemblés à Tche-Fou. Il règne une certaine inquiétude.

EN FEU DE MOTS.

— Les femmes Juliette Bruy et David, condamnées à mort par la cour d'assises de Seine-et-Oise, ont leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

— Une tornade tue 20 personnes à Duneau (Mississippi) ; 100 habitants ont été blessés, la moitié des maisons est détruite.

— La vente du timbre antituberculeux a produit dans la Seine 2.400.000 francs. — On annonce que la santé du maréchal Foch reste stationnaire.

NOS ÉCHOS

Juge de paix.

M. Henry Chéron, alors modeste avocat au Barreau de Lisieux, fut battu aux élections législatives de 1902, par son concurrent, M. Laniel.

Il se rappela par son échec, notre actuel grand argentier, que la campagne électorale avait, en outre, laissé complètement désargenté, sollicita du ministre de la Justice un emploi de juge de paix dans l'arrondissement de Lisieux.

On ne put, faute de places, lui accorder cette faveur. Barthou, qui aime bien fouiller dans les archives, retrouva dernièrement la demande d'emploi de Chéron, dans les cartons de son ministère.

Aussitôt, l'idée lui vint de faire une bonne blague à son collègue des Finances.

Feignant volontairement d'ignorer que le solliciteur de 1902 et l'actuel ministre du cabinet Poincaré ne faisait qu'une seule et même personne, M. Barthou vient d'adresser à M. Henry Chéron, avocat à Lisieux, une lettre qui a été réexpédiée à son destinataire au ministère de la rue de Rivoli et qui était ainsi conçue :

« Monsieur, « Vous avez adressé au ministre de la Justice une lettre, en date du 1^{er} juin 1902, à l'effet d'obtenir un emploi de juge de paix dans l'arrondissement de Lisieux. »

« Il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, de donner une suite favorable à votre demande. »

« Toutefois, une vacance s'étant produite dernièrement, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai pris un arrêté vous nommant à la justice de paix du canton de... »

« Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente lettre et vous mettre immédiatement en rapport avec le président du Tribunal de Caen, qui procédera à votre installation. »

« Veuillez, etc. »

M. Chéron fut le premier à s'amuser de cette bonne blague, qui dérida à un récent Conseil des ministres, M. Poincaré lui-même.

Répliques.

Un confrère racontait récemment que le spirituel revuiste Rip eut, lors de la répétition de sa dernière revue, une réplique assez cruelle à l'égard d'une jeune artiste.

« Comme il ne cessait de faire à cette interprète de justes observations, celle-ci s'écria : — Oh ! pour ce qu'on me verra... Et puis, une hirondelle ne fait pas les printemps. »

« Peut-être, riposta Rip, mais un chameau peut très bien faire le désert ! A ce propos signalez cette réplique plus fine du revuiste. »

« Une petite comédienne vint trouver Rip à l'issue de la répétition d'une opérette. »

« Monsieur Rip, lui dit-elle, je suis navrée. Vous faites des observations à tout le monde et vous ne me dites jamais rien. »

Rip tapota les joues de la jolie fille et répondit ce simple mot : — Prétentieuse !

La vie chère.

Le très digne écrivain qui vient de mourir dans la misère, Tancredé Martel, supportait avec une extrême noblesse sa pauvreté. Et bien peu, parmi les

LES ANNALES QUERCYNOISES

LA RÉVOLUTION DE 1848 et le SUFFRAGE UNIVERSEL dans le LOT

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(Suite)

Scrutin des 23 et 24 avril 1848. — Le scrutin pour le choix des représentants à l'Assemblée nationale s'ouvrit au chef-lieu de chaque canton le dimanche 23 avril et dura jusqu'au lendemain soir.

Le choix de cette date, qui, cette année-là correspondait à la fête de Pâques, n'avait pas été sans soulever certaines critiques auxquelles le Commissaire à l'intérieur, Ledru-Rollin crut devoir répondre : « En reportant la réunion (des électeurs) au dimanche de Pâques, le Gouvernement n'a pas pensé qu'elle fut incompatible avec la solennité de ce jour, attendu qu'une partie des électeurs pourrait se rendre aux Assemblées après les heures des offices divins et que d'autre part, dans certaines communes, les heures d'offices pourraient être avancées par les autorités ecclésiastiques. C'était d'ailleurs une garantie qu'on voulait donner contre la possibilité de toute pensée de se servir des églises pour un autre objet que les cérémonies du culte. »

Les électeurs de chaque commune se rendirent au bureau de vote « avec beaucoup d'ordre, militairement, tambour et drapeau en tête » et, arrivés au chef-lieu, attendirent avec calme que leur tour arrivât, « sauf un petit nombre d'exceptions, les cabarets furent relativement peu fréquentés. »

Il y eut cependant quelque effervescence à Montcuq, mais la réunion de la Garde Nationale suffit pour arrêter le désordre. A Vayrac, l'intervention de la milice populaire fut moins heureuse : une collision s'étant produite entre les électeurs de la commune de Bétaille divisés à la suite du remplacement du maire, la Garde nationale du chef-lieu de canton voulut s'interposer pour maintenir l'ordre : les perturbateurs tentèrent de la désarmer, dans la bagarre qui s'en suivit, les gardes nationaux firent feu blessant très grièvement trois électeurs.

Malgré des circonstances atmosphériques défavorables : il plut presque constamment pendant la durée du scrutin, le nombre des votants fut très élevé : soixante quatorze mille six cent trente trois sur quatre-vingt cinq mille cent soixante dix-huit inscrits, soit une proportion de 84 pour cent, que depuis, nulle autre élection générale n'a atteinte.

Le recensement des votes donna les résultats suivants :

Eugène Cavaignac	44.545 suffrages
Rolland	43.314
Lucien Murat	42.918
Victor	38.560
Saint-Priest	38.560
Victor	37.610
Lieut' Colonel Ambert	37.403
Emile Labrousse	34.282

Venaient ensuite le Commissaire Lafon (28.970 voix), le Grand vicaire Derrupé (21.502 voix), de Lamberterie (16.147 voix), Charles Ribeyrolles (15.641 voix), de Peyronnég (12.158 voix), Delpon (10.543 voix), Pétsié-Mirandol (9.120 voix), etc., etc.

Eugène Cavaignac, brillant ouvrier de la conquête africaine que le Gouvernement provisoire avait fait Gouverneur de l'Algérie, et bientôt après Ministre de la Guerre, arrivait en tête.

Son nom évoquait à la fois des souvenirs de bravoure militaire, des exemples de courage civique et des traditions républicaines. Les soldats

amis même, la soupçonner aussi affreuse qu'elle était. C'est ainsi qu'un jeune romancier, quelque temps avant la mort tragique de Tancredé Martel, voulant exprimer seulement combien les temps actuels étaient durs pour les écrivains, lui disait :

« On a bien du mal à vivre aujourd'hui avec ses revenus. »

Le mot était cruel, sans vouloir l'être. Tancredé Martel, qui n'avait mangé depuis deux jours que du pain sec, se contenta de rectifier discrètement :

« On aurait encore plus de mal, dit-il, à vivre sans eux. »

Le dialogue nature.

Neuf heures du matin. Chez une actrice célèbre du Théâtre-Français. Un

revenus d'Afrique se rappelaient la défense glorieuse de Tiemoen et de Cherchell, les républicains pensaient au père, le conventionnel intègre, mort en exil, et surtout au frère, Godéfroy, « un des chefs les plus révérendus du parti » qui dès 1831 avait affirmé ses « convictions républicaines ». De plus, tandis que la question de clocher avait été proposée en sa faveur les électeurs de l'arrondissement de Gourdon, Cavaignac avait bénéficié dans l'arrondissement de Cahors de la grande influence dont jouissait à ce moment le maire du chef-lieu, Victor Carla.

Riche propriétaire « ayant contribué avec le plus grand succès à la prospérité agricole » du département, par l'introduction des nouvelles méthodes, Rolland était considéré comme devant être, par excellence, le représentant de l'agriculture à l'Assemblée Constituante. « Si M. Rolland ne nous promet un brillant orateur, écrivait un de ses panégyristes, il sera un des hommes éminemment utiles qui savent écouter, ne parler qu'à propos, juger avec la certitude du bon sens et de l'expérience, et n'émettre que des votes éclairés et consciencieux. »

La candidature de Murat dont le nom rappelait les gloires de l'Empire, avait soulevé les masses ; de nuit, on glissait sa profession de foi sous la porte de tous ceux qu'on soupçonnait devoir lui refuser leur suffrage et au lendemain du scrutin, Cahors lui dressa un arc de triomphe avec l'inscription assez inattendue : « Au citoyen Murat, la Patrie reconnaissante. »

Homme de valeur, de Saint-Priest était surtout connu par son opposition aux mauvaises pratiques de l'Administration préfectorale et par son échec électoral de 1846, où grâce à la pression officielle, Calmon fils l'avait emporté sur lui de sept voix.

Maire de Cahors, Victor Carla s'était acquis une réelle popularité par les sages mesures prises en faveur de la « classe ouvrière » au cours de la disette de 1847 ; de plus, en qualité d'ancien notaire, il avait bénéficié des suffrages et de l'influence de tous les possesseurs d' « Offices » qui, menacés d'une dépossession brutale, comptaient sur lui pour la sauvegarde de leurs intérêts professionnels.

Comme Murat, le lieutenant-colonel Ambert bénéficiait des souvenirs de l'Empire.

Enfin le Commissaire général Labrousse devait surtout son élection à son caractère sage et bienveillant. « Muni des pouvoirs les plus étendus, il ne les avait fait servir qu'à organiser le bien... » et « ses amis de Cahors avaient retrouvé en lui un ancien camarade chez qui tout pouvait être changé après une si longue absence, tout, hors le cœur. »

Tous ces élus se réclamaient de la République, mais avec des tempéraments divers. Si Labrousse était prêt à voter avec enthousiasme les réformes les plus larges, de Saint-Priest, Rolland, Carla, Ambert et sans doute Murat, n'entendaient pas imprimer « une impulsion à toute vapeur à la locomotive gouvernementale ». (à suivre)

L. SAINT-MARTY.

journaliste somme. Une femme de chambre.

— Madame S... est-elle chez elle ? — Oui, monsieur, mais elle est dans son bain.

— Je désirerais la voir.

Eh oui !

Une étrangère, une Nordique aux cheveux châtains blonds est assise à une table de restaurant avec un Monsieur. Le maître d'hôtel lui verse du vin. Mais elle refuse. Son compagnon insiste. — Ce vin est inoffensif, lui dit-il, je vous assure.

— Mais alors ce n'est pas la peine d'en prendre, répliqua la voix chantante de la jeune femme.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

LA MATINÉE DU 3 MARS aux « Cadets du Quercy »

Le premier dimanche de mars, c'est-à-dire le 3, il sera donné à tous les Lotois de Paris, de passer une très agréable après-midi en se rendant aux Sociétés Savantes, 8, rue Danton, tout près de la Place St-Michel.

C'est là, en effet, qu'aura lieu une grande matinée concert-bal, organisé par les Cadets du Quercy ; c'est là aussi, qu'est le rendez-vous officiel de tous ceux qui, éloignés momentanément de leur petite patrie, en gardent le précieux souvenir, caressant le doux espoir d'y revenir plus tard pour y goûter le calme et le repos dans ce cadre particulier et beau qui offre notre pays, ce joli Quercy trop peu connu de ses enfants et tant admiré par les touristes, amateurs de belles choses, et les étrangers qui tombent en admiration en contemplant ses beautés.

En est-il, en effet au monde de plus original, de plus pittoresque ? Je reviendrai un jour sur ce sujet, qui de plus en plus me hante.

Que de souvenirs n'évoque-t-on pas entre nous, quand, réunis dans les luxueux salons des Sociétés Savantes, faisant appel aux premières années de notre enfance, nous parlons de notre petit chez nous.

C'est là aussi que notre belle jeunesse aime à se rendre — et où pourrait-elle aller pour trouver plus de gaieté et d'aussi bonne compagnie car entre nous, il n'existe que des amis, cherchant à se rendre utile les uns aux autres et s'aidant à l'occasion.

Nos amis seront reçus à bras ouverts ; l'aimable accueil de notre jolie reine, Mlle Roques Fernande, aux côtés de laquelle se trouveront Mlle Denise Rives, pastourelle du Lot, Mlle Boldy, reine du Gorril du Quercy, ces trois gracieuses Majestés, accompagnées de leurs demoiselles d'honneur qui ne sont pas moins gracieuses et aimables.

Dans le but d'être agréables à tous, jeunes et vieux, la Commission des Fêtes n'a reculé devant aucun sacrifice ; deux orchestres alterneront et le bal des plus animés, ne subira aucun arrêt. Que ne ferions-nous pas pour nos inlassables danseuses et danseurs ?

Un joli petit concert qui durera à peine une petite heure, de 15 h. à 16 heures, nous permettra d'applaudir de jeunes et délicieux artistes dont deux fameux comiques, très aimés de tous, Cadets, M. Laurent et M. René Cabrol, qui obtint tant de succès dans « L'oriot ».

Il y aura foule, dimanche aux Cadets et le 8, rue Danton verra défilier tous les Lotois de Paris. Ouverture des portes à 14 heures.

Venez-y nombreux, nous vous réservons le meilleur accueil.

Antonin LABOUGE,
Secrétaire général des Cadets du Quercy,
63, rue Monge, Paris, 5^e.

Le métagage dans le Lot

La crise de la main-d'œuvre agricole s'annonce comme particulièrement violente cette année, surtout, en ce qui concerne les métagers. De nombreux propriétaires sont à la recherche de colons qu'il leur est impossible de trouver, surtout quand il s'agit de familles nombreuses.

Les bureaux de main-d'œuvre agricole des Syndicats professionnels ont prévu la recrudescence de la crise et ont pris leur disposition pour y parer dans la mesure du possible.

Profitant de l'expérience de l'année écoulée, leur méthode de recrutement a été entièrement révisée et leurs services sont en mesure de procurer des familles ayant des connaissances agricoles promettant les meilleurs résultats, disposant de capitaux suffisants pour vivre la première année, sélectionnées enfin avec grand soin au point de vue moralité.

Les propriétaires intéressés par ce recrutement et désirant obtenir des références sur les métagers installés au cours de l'année 1928, pourront s'adresser au service de main-d'œuvre agricole (provisoirement installé hôtel des Ambassadeurs à Cahors) le vendredi 1^{er} mars prochain, qui leur fournira également tous renseignements nécessaires pour l'engagement de domestiques isolés (hommes et femmes, ménages et familles de maître-valets).

Comice agricole

Nous croyons savoir de source certaine que les adhérents au comice agricole se réuniront dimanche, 7 mars, au siège de la Société, pour l'approbation des comptes de la gestion 1928.

Comme les années précédentes, un banquet amical aura lieu, auquel assisteront des notabilités du monde agricole. Incessamment, nous en ferons connaître les conditions.

Justice militaire

Notre compatriote M. Joseph Bonnet, officier greffier de 2^e classe, greffier adjoint du tribunal militaire de Fez, est affecté, en la même qualité au tribunal militaire de Rouen.

CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de revision du Lot se réunira en séance publique aux lieux, jours et heures ci-après pour la classe 1929, 1^{er} contingent (jeunes gens nés du 1^{er} janvier au 30 juin 1909) et ajournés des classes 1927 et 1928. Sursis d'incorporation. Examen des demandes des jeunes gens appelés à être incorporés en mai 1929 : jeudi 18 avril 1929 à 14 heures 30 à la Préfecture.

Etrangers au département : lundi 3 juin, commission médicale à 8 heures ; conseil de revision à 8 h. 30 à la mairie de Cahors.

Cahors (nord) : lundi 3 juin, à 9 heures et 10 heures à la mairie ; Cahors (sud) : lundi 3 juin, à 10 h. 30 et 11 h. 30 à la mairie ;

Lauzès : mardi 4 juin, 8 h. et 9 h. à la mairie ;

St-Géry : mardi 4 juin 10 h. et 11 h. à la mairie ;

Cajarc : mardi 4 juin 13 h. 30 et 14 h. 30 à la mairie ;

Livernon : mardi 4 juin 16 h. et 16 h. 45 à la mairie ;

Figeac-est : mercredi 5 juin 8 h. et 9 h. 30 à la mairie ;

Figeac-ouest : mercredi 5 juin 10 h. 30 et 11 h. 30 à la mairie ;

Lacapelle-Marival : mercredi 5 juin 14 h. et 15 h. 30 à la mairie ;

Latronquière, mercredi 5 juin 17 heures et 18 h. 30 à la mairie ;

Bretenoux : jeudi 6 juin 7 h. 30 et 9 h. à la mairie ;

St-Céré : jeudi 6 juin 10 h. 30 et 11 h. 30 à la mairie ;

Vayrac : jeudi 6 juin 14 h. et 14 h. 45 à la mairie ;

Martel : jeudi 6 juin 16 h. et 17 h. à la mairie ;

Catus : vendredi 7 juin 8 h. et 9 h. à la mairie ;

Cazals : vendredi 7 juin 10 h. et 11 h. à la mairie ;

Puy-l'Évêque : vendredi 7 juin 14 h. et 15 h. à la mairie ;

Luzech : vendredi 7 juin 16 h. et 17 h. à la mairie ;

Gramat : lundi 10 juin 8 h. et 9 h. à la mairie ;

Payrac : lundi 10 juin 10 h. et 10 h. 30 à la mairie ;

Souillac : lundi 10 juin 15 h. et 16 h. 30 à la mairie ;

Salviac : mardi 11 juin 8 h. et 9 h. à la mairie ;

Gourdon : mardi 11 juin 10 h. 30 et 11 h. 30 à la mairie ;

St-Germain : mardi 11 juin 14 h. 30 et 15 h. 30 à la mairie ;

Labastide-Murat : mardi 11 juin 17 h. et 17 h. 45 à la mairie ;

Montcuq : mercredi 12 juin 8 h. et 9 h. à la mairie ;

Lalbenque : mercredi 12 juin 14 h. et 15 h. à la mairie ;

Limogne : mercredi 12 juin 16 h. et 17 h. à la mairie ;

Clôture des listes : vendredi 5 juillet 14 h. et 14 h. 30.

Sursis d'incorporation, session extraordinaire (examen des demandes de première attribution de sursis formulées tardivement par des jeunes gens appelés à être incorporés en octobre 1929), mardi 1^{er} octobre 1929, à 14 heures, à la Préfecture.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi de *réducteur temporaire* du service des soins médicaux aux victimes de la guerre du Lot aura lieu le 27 mars 1929.

Peuvent seuls se faire inscrire au concours les Français des deux sexes, jouissant de leurs droits et âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus, à la date du concours.

La limite d'âge ci-dessus est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires.

Les candidats se feront inscrire au Secrétariat général de la Préfecture, avant le 8 mars 1929 (demande d'inscription sur timbre).

La liste des inscriptions sera close à l'expiration de ce délai.

Les victimes de la guerre possédant les aptitudes nécessaires, bénéficieront d'un droit de priorité sur les autres candidats.

Cet emploi est rétribué par un traitement de début de 9.000 fr.

Il reçoit, en outre, une indemnité de résidence de 560 fr. et s'il y a lieu, des indemnités pour charges de famille.

Le programme du concours sera envoyé à toute personne qui en fera la demande à la Préfecture du Lot.

Aux artisans

Dans le but d'encourager, de relever et de rénover le travail artisanal, la 4^e Exposition du Meilleur Artisan de France, aura lieu du 8 mars au 1^{er} avril 1929, au Grand Palais à Paris.

Cette exposition est ouverte à tous les Artisans français qui n'emploient pas plus de 5 ouvriers et comprendra en outre une Section de Compagnons, une Section d'Apprentis et une Section de Nouveautés et Inventions.

Les Peintres et les Sculpteurs pourront y participer.

Afin de leur créer de nouveaux débouchés des Comptoirs de vente y seront annexés.

Pour tous renseignements, écrire à M. Dussault, Commissaire général, 37, rue du Repos, Paris (XX^e).

CAHORS

LA FOIRE DU 1^{er} AVRIL

Nous croyons devoir nous faire l'écho des observations qui sont faites au sujet de la foire du 1^{er} avril 1929.

Cette année, le 1^{er} avril 1929 tombe le lundi de Pâques.

Si la foire était tenue ce jour-là, il est certain qu'elle n'aurait pas une grande importance.

Le lundi de Pâques est jour férié, mais, à Cahors, il est l'occasion pour les Cadurciens de désertir la ville — une fois n'est pas coutume — pour se rendre dans les maisons des vignes.

Poi de Cadurcien, nous croyons que si la foire était tenue ce jour-là la plupart de nos concitoyens ne resteraient pas en ville quand même.

Aucun intérêt ne les retiendrait à la maison, car le lundi de Pâques on mange la fameuse et délicieuse coque à la vigne, à la campagne, sur les bords de la rivière.

Et se priver de manger la Coque, allons donc ! C'est chose impossible.

C'est pourquoi les personnes qui craignent que la foire du 1^{er} avril ne se tinte le lundi de Pâques, peuvent être rassurées.

Toutes dispositions ne manqueront pas d'être prises pour que les Cadurciens puissent, selon l'usage, célébrer en toute liberté, le 1^{er} avril.

Aussi bien, le lundi de Pâques étant jour férié, les administrations, les ateliers ferment leurs portes, et, au surplus, comme les habitants des communes voisines mangent aussi le gâteau de Pâques, ils ne se dérangeaient pas pour venir à la ville.

Tout cela, on le sait. La foire du 1^{er} avril aura lieu à une autre date qui sera bientôt connue.

L. B.

Comité d'hygiène sociale

Le Docteur Fourgous, médecin-chef des Dispensaires d'Hygiène Sociale, chargé par le Comité de faire des Conférences dans le département, fera à Puy-l'Évêque, le dimanche 3 mars, à 15 heures, sous la présidence de M. le Docteur Rouma, dans la salle du Théâtre, une conférence accompagnée de Cinéma sur la Tuberculose et l'organisation de la défense contre ce fléau social.

Cette réunion est la suite de la série de conférences commencent depuis quelques mois par le Docteur Fourgous dans les Ecoles du département, et au cours de laquelle des causeries ont été faites aux Ecoles publiques et libres de Cahors, les Ecoles primaires supérieures de Gourdon, Souillac, Martel, St-Céré et à l'Ecole Normale de Jeunes Filles de Cahors.

Au cours de l'année 1929 tous les centres importants du département seront visités et il n'est pas douteux que cette propagande ne porte les meilleurs fruits.

Obsèques

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de M. Joseph Vignes, entrepreneur de menuiserie, décédé après quelques jours de maladie.

M. Vignes était un entrepreneur très estimé dans notre ville où il comptait de nombreux amis.

Ses obsèques civiles ont été célébrées mercredi soir, au milieu d'une assistance considérable.

Nous adressons à Mme Vignes et à la famille nos bien sincères condoléances.

Société de Pisciculture de Cahors

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi, 28 février, qu'aura lieu, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, l'assemblée générale de la Société de pisciculture du Lot.

Pas d'alarme

De peu plus, mardi, la sirène allait pousser le cri d'alarme.

Un habitant de la rue Clemenceau s'était rendu au Commissariat de police pour avertir qu'un incendie avait éclaté dans l'immeuble de M. Relhié.

Heureusement, un agent se rendit, au pas de course, sur les lieux, avec mission de renseigner immédiatement le bureau de police.

Cinq minutes après, l'agent déclarait que le sinistre était insignifiant.

C'était un feu de cheminée sans importance qui avait été éteint par les voisins.

Et ainsi, la sirène n'a pas alarmé la population.

Tombé dans l'escalier

M. Vallet, employé à l'usine de l'éclairage général, transportait une plaque d'acier lorsque, par suite d'un faux pas dans l'escalier il tomba et fut atteint d'hydarthrose traumatique du genou gauche.

Il a reçu les soins de M. le docteur Calvet qui a fixé l'incapacité de travail à 15 jours.

Trouvé mort

Lampe Marius, 29 ans, cultivateur à St-Bressou a été trouvé mort dans un bois, couché dans la neige.

Le parquet informé ordonna une enquête qui a établi que Lampe n'avait été victime d'aucun attentat et avait succombé à une congestion provoquée par le froid.

Les « Amis de l'Harmonie »

Dans quelques jours, la jeune et si appréciée société musicale « Les Amis de l'Harmonie » va donner un grand concert vocal et instrumental.

Ce sera une belle soirée à laquelle ne manqueront pas d'assister tous les amateurs de gala artistique.

La Société « Les Amis de l'Harmonie » a fait ses preuves. Tous les concerts qu'elle a donnés ont été appréciés avec faveur par les auditeurs, on peut dire par tous les Cadurciens.

Aussi bien, le concert de dimanche groupait sur les Allées Fénelon, une foule nombreuse qui a manifesté par ses vifs bravos sa satisfaction d'entendre le beau programme exécuté par les excellents musiciens.

Cette satisfaction se manifestera certainement d'une façon plus tangible, lorsque seront mis en vente les billets de la tombola organisée en faveur de la Société.

Et ce sera la bonne preuve de la sympathie dont elle jouit dans notre vieille cité qui aime à aider, à encourager tous ceux qui se font un plaisir, un devoir de lui être agréable.

Affaire classée

La gendarmerie de Cazals avait fait un procès-verbal au sujet d'un incendie qui avait eu lieu dans un bois, à St-Caprais.

Après enquête ordonnée par le Parquet, il a été reconnu que le feu avait été mis par imprudence par un propriétaire de Frayssinet-le-Gélat et que les dégâts étaient insignifiants.

L'affaire a été classée.

Arrestation

Le nommé Maurice Roques, journalier, de Gourdon, a été mis en état d'arrestation et conduit à Cahors où il a été écroué à la prison.

Maurice Roques est inculpé de deux cambriolages. Il a pénétré dans le café Salvat, à Gourdon, et fracturé le tiroir du comptoir et s'est emparé d'une somme de 8 francs environ qui s'y trouvait, et a emporté une bouteille de liqueur.

Dans la même nuit, il a escaladé le mur du cimetière, fracturé le tronc qui est placé près du monument du Souvenir Français et qui contenait une vingtaine de francs.

Roques a été arrêté dans une grange où il s'était réfugié pour dormir. Il était ivre-mort au moment de son arrestation, car il avait bu le contenu de la bouteille volée au café Salvat.

Roques a avoué être l'auteur des deux cambriolages.

C'est un repris de justice qui est très redouté à Gourdon.

Une fugue

Mardi, une jeune fille de 14 ans, a été arrêtée en gare de Cahors.

Elle avait pris le train à Uzerche pour se rendre à Nice et elle voyageait sans billet.

Conduite au Parquet, elle avoua qu'elle avait quitté ses parents pour faire une fugue.

Elle a été ramenée à Uzerche et rendue à sa famille.

Un vieux nemrod

B..., d'Arcambal, 80 ans, était en chasse. Il fut surpris par les gendarmes.

Procès verbal a été dressé contre lui.

Le crime d'un Lotois dément

Un assassinat a été commis mercredi, vers 3 heures, dans la rue de Metz, à Toulouse.

Le Père Paul de Corneillon, âgé de 67 ans, professeur de rhétorique au Caoussou a été tué à coup de revolver par un nommé Auguste Marius Lacam, âgé de 26 ans, originaire de Camburat (Lot).

Lacam, arrêté après le crime, déclara « qu'il avait des ordres et qu'il n'avait fait que les exécuter ».

Lacam a ajouté qu'il avait « la haine des royalistes » et qu'il savait que la victime professait des idées royalistes.

Un médecin qui a examiné Lacam, a conclu à une irresponsabilité.

Lacam était sorti en août de l'asile d'aliénés de Ville-Evrard.

Il avait trop bu !

B..., 34 ans, de Figeac, se trouvant à Gourdon but un peu plus que de coutume. Il était en état d'ivresse. Les gendarmes l'appréhendèrent et dressèrent procès-verbal. Mais l'affaire sera jugée par le tribunal de simple police.

Ils avaient festoyé !

La nommée L..., 58 ans, chiffonnière à Figeac et le nommé L..., 53 ans, demeurant au Bourg avaient festoyé ensemble à Figeac. Ils étaient ivres et faisaient du tapage.

Procès-verbal fut dressé et envoyé au Parquet de Cahors qui a renvoyé les deux amis devant le tribunal de simple police.

Lo température

Depuis quelques jours la température s'était très sensiblement radoucie. Les journées étaient ensoleillées et l'on sentait l'approche du printemps.

Mais, mercredi, a annoncé le mois des giboulées.

Durant la nuit, la matinée, l'après-midi, la pluie tombait en rafales. Le matin, vers 10 heures, et l'après-midi, vers 3 heures, la grêle s'est abattue sur la ville.

Un vent très froid n'a pas cessé de souffler durant toute la journée, la soirée. Dans la nuit de jeudi, il fut d'une grande violence.

Jeudi, le vent a continué à souffler, mais le soleil a brillé dès les premières heures du jour.

Vol

Un vol a été commis au préjudice de l'entreprise de la ligne Cahors-Moissac.

Un malfaiteur a pénétré par effraction dans un baraquement et s'est emparé d'une caisse de 25 kilos de cheddite.

Une enquête est ouverte.

Plainte avait été portée contre un habitant de Cornac qui était accusé de vol d'une masse de fer à St-Céré.

Après enquête ordonnée par le Parquet le délit n'a pas été établi.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

La souscription ouverte par le Comité de l'Aviron a déjà porté ses fruits. Nombreux sont les sportsmen qui ont versé leur obole pour l'œuvre sportive locale. Merci aux généreux donateurs.

Cependant il importe que les retardataires se hâtent. Le comité voudrait se trouver samedi devant une somme assez importante pour couvrir à peu près la totalité des frais du déplacement à Bort.

Certains amis de l'Aviron n'ont peut-être pas lu notre premier appel ; d'autres remettent au lendemain le geste nécessaire auquel ils sont décidés. Ne vous veuillez bien trouver ici la certitude que nos joueurs sont prêts à affronter la lutte avec leurs redoutables adversaires ; mais aussi qu'ils ne doivent manquer de rien. Le bien-être physique a une importance trop grande pour que nous la négligions ; et ce bien-être ne sera complet que si le déplacement est rapidement effectué. Les prix de transport par automobile sont très élevés et ce n'est pas une mince entreprise que de transporter dix-sept joueurs pendant 250 kilomètres !

Allons, amis des sports, n'hésitez pas à mettre la main à la poche ! Votre cœur doit être en cette occasion d'accord avec votre intérêt ; en effet, si nos représentants sont vainqueurs, la prochaine rencontre aura lieu à Cabussut. Ne vous drez-vous pas, en versant votre obole, donner toutes les chances à ces vaillants ruygmen de l'Aviron ?

Nous rappelons que les dons sont reçus par tous les journaux locaux et au kiosque Ludo.

Encore une fois merci d'avance à tous !

Le Comité.

C. A. Briviste (R)

bat Aviron Cadurcien par 19 à 6

Devant une assez nombreuse chambrée, après un match très intéressant, le C. A. Briviste (R) bat l'A. C. (R), par 19 à 6. Je dis bien l'A. C. (R), car de l'équipe I, avaient fait le déplacement : Marty, Desprats, Besombes, Lambert, Bertin, Marcellac, Bibé. Cela n'empêcha pas les remplaçants de fournir une excellente partie, ne succombant devant leur redoutable adversaire que dans la 2^e mi-temps.

Ce fut cependant un excellent galop d'entraînement, partie vivement menée, contre-attaques splendides... on ne chercha pas à fermer le jeu, on ouvrit le plus souvent possible l'attaque, excellent en 1^{re} mi-temps, fut défectueux par la suite et au moins 2 essais furent marqués par les Brivistes après des fautes trop visibles. L'Aviron, d'ailleurs, se vit refuser 2 essais, il y avait eu un léger en-avant pour un, quant à l'autre, il était tout à fait correct. Le score donc, aurait dû être normalement 19 à 15.

Très belle tenue des Cadurciens qui se virent encouragés par un public assez impartial.

A LABASTIDE-DU-VERT

Foot-ball. — Dimanche 24 février en match amical le « Football Club Bastidain » battait sur terrain l'« Avenir Cazalais » par 6 buts à 0.

La partie fut des plus courtoises. Les notes s'assurèrent presque tout le temps le ballon et, à part quelques rares envolées, le jeu se déroula dans le camp visiteur.

Disons néanmoins que si le goal Cazalais (blessé dans une partie précédente) eût disposé de tous ses moyens physiques, le score aurait été sûrement moins élevé.

Belle journée sportive, et l'on se donna rendez-vous à Cazals le 10 mars. — A. B.

A LUZECH

Rugby. — Le Football-Club Sauverrois a battu l'Union Sportive Luzéchoise, à Sauverre, par 6 points (2 essais) à 3 points (1 essai).

Cette partie se joua très vite. Les Luzéchois, quoique jeunes et moins athlétiques que les Sauverrois n'en firent pas moins une belle exhibition ouvrant à outrance et ne cherchant pas à limiter le score mais à pratiquer un joli jeu. La ligne d'avants luzéchois, singulièrement allégée par l'absence de Cambon, Sixart, Lacaquerie et Gastal (Silvestre devant jouer trois-quarts centre à la place d'Amoureux manquant) ne fut pourtant pas dominée par la mêlée adverse. Sans les nombreux maladroites des trois-quarts luzéchois, le score aurait été en faveur de Luzech.

L'équipe luzéchoise eut fort à faire, ayant devant elle une ligne d'avants ou brillante ou fumée. Cependant, elle tint bien le coup et souvent prit le meilleur, surtout à la touche, où chaque fois Bugralières eut le ballon et sut en faire profiter les lignes arrières.

Partie jouée correctement par deux équipes décidées à bien faire.

— Dimanche 3 mars, l'Union Sportive Luzéchoise ira rencontrer en match amical l'équipe correspondante de Libos, sur son terrain.

Belle partie de jeu ouvert.

Il ne faut pas oublier que Libos a été demi-finaliste dans sa série et que ses joueurs sont sans défaillance.

Départ en camion, à 12 h. 30 de la place du Canal.

A MONTCUQ.

la belle ligne d'avants, qui joue trente-cinq minutes sur quarante dans les vingt-deux adverses, mais qui n'alimentait pas assez souvent sa ligne de trois-quarts, pourtant un très bon joueur, trois fois la ligne blanche fut franchie par les locaux (Peyronnet, Montouquet, Delpech), tandis que les visiteurs ne marquaient que quatre points d'un superbe drop botté de quarante mètres.

La deuxième mi-temps fut plus égale. Souillac marqua à nouveau par l'intermédiaire de Figeac, et la transformation pourtant difficile fut réussie par le jeune Montel. Les visiteurs marquaient grâce à une superbe interception.

Les dernières minutes virent le réveil défensif des plus serrés de rouge et des visiteurs qui se heurtèrent à une noir.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul

PARIS (5^e) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour

FLOIRAO (Propriétaire du Lot) Téléphone : ARCHIVES 80-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Arcambal
Trouvaille — Il a été trouvé, samedi, 23 courant, au carrefour des routes de St-Cirq-Lapopie et Cahors-Limogne, une courroie de moto, en cuir. La réclamer à M. Roumet, cordonnier. — F. G.

Labastide-du-Vert
Conseil municipal. — Dimanche, 24 février, à 10 heures du matin, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Labro Auguste, Maire.

Etaient présents : MM. Debosque, Brouel, Palisse, Conte, Atgé, Capel et Pontié.
Excusés : M. Lafage, adjoint, M. Labro.

Le Conseil approuve la liste des ayants droit à l'assistance médicale gratuite dressée par la Commission administrative du bureau de bienfaisance.

M. Algié Auguste est désigné comme délégué du Conseil municipal pour dresser la liste des électeurs à la Chambre d'agriculture départementale.

Le Conseil dresse ensuite la liste des répartiteurs titulaires et suppléants. Ce sont : MM. Mousset Jules, Girma Emilien, Caminade J.-Baptiste, Brouel Eliacin, Moulié Paul, Resséjac Frédéric, Pontié Urbain, Bonnet Adrien, Debosque Léon, Bouzou Louis, Bancarel Ludovic, Brouel Jean-Stanislas, domiciliés dans la commune.

MM. Laporte Eloi, Raynaly Jules, Laverne Gabriel, Bouysou Edmond, Bousquet Ernest, Borredon Prosper, Besombes Louis, Attalès Adrien, domiciliés hors de la commune.

Le Conseil, en fin de séance, approuve les dépenses d'assistance médicale gratuite pour le deuxième semestre 1928 (s'élevant à la somme de 10 francs pour les médecins et 17 fr. 40 pour les pharmaciens) et constate qu'elles ont été régulièrement mandatées.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

— A. B.

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Cazals

Acte de probité. — Tout dernièrement, M. Dupuy Mathurin, de Sénal, perdit sur la route de Montcabrier à Frayssinet-le-Gélat, un petit portefeuille contenant une certaine somme, avec sa carte d'invalidité.

Ce portefeuille fut trouvé par le jeune Gaillaey Marcel, 14 ans, de Frayssinet, qui s'empressa de le remettre à M. Lujan, maire de la Commune, lequel fit le nécessaire pour que son propriétaire rentre en possession de son bien.

Nous sommes heureux d'adresser tous nos compliments au jeune Marcel Gaillaey, pour cet acte de probité.

Luzech

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées à Camy (Luzech) les obsèques de Mme veuve Bergougnoux, décédée à Fumel, à l'âge de 68 ans.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Aibas

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Relhié Jean, propriétaire, décédé à l'âge de 70 ans.

M. Relhié était un homme très sympathique et qui était estimé dans toute la commune.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'un nombreux public.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Castelfranc

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Marie Serf, épouse Delfau, 68 ans et de M. Gustave Molinié, ancien gendarme, 86 ans.

Une nombreuse affluente a suivi les deux convois funèbres.

Nous adressons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Décès. — Dimanche est décédée Mme veuve Roques, épicière, après quelques jours de maladie, à l'âge de 70 ans.

Ses obsèques ont eu lieu mardi, au milieu d'une grande partie de la population.

Nos bien sincères condoléances à la famille.

C'est le sixième décès enregistré dans notre petite commune depuis le 1^{er} de l'an et presque tous dus à la grippe.

Montcuq

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Géry

Officier d'académie. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Lapeyre, agent-voyer cantonal, en résidence à St-Géry, vient d'obtenir les palmes académiques.

Qu'il nous soit permis en pareille circonstance d'adresser au sympathique et intègre agent des Ponts et Chaussées, nos plus sincères et plus amicales félicitations pour la distinction honorifique dont il vient d'être l'objet.

Esclauzeils

Nécrologie. — Les obsèques de M. Calmette Jean, âgé de 62 ans, propriétaire au Plassalou, ont eu lieu le 24 au milieu d'une foule de parents et d'amis, qui l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Au dernier moment, nous apprenons avec regret, les décès de M. Ausset Aristide, âgé de 55 ans et de M. Célarie Baptiste, âgé de 71 ans, propriétaires au hameau de Peyrefit; les obsèques ont eu lieu pour le premier, lundi à 10 h., et pour le second, mardi à 9 heures.

Ces trois personnes jouissaient de l'estime et de la considération publique et leur décès, après une courte maladie, a produit beaucoup d'émotion.

Toutes nos condoléances émuës aux familles frappées par ces deuils cruels.

Probité. — M. Sabrié, boulanger à Concois, reçut une certaine somme de l'un de ses clients. Après le départ de celui-ci, il s'aperçut qu'on lui avait remis un billet de 100 francs en plus; il alla le remettre aussitôt au client qui ne s'était pas encore aperçu de son erreur.

Nous adressons à M. Sabrié qui jouit d'ailleurs de l'estime publique, toutes nos félicitations pour son acte de probité.

Attention aux billets de banque, surtout lorsqu'ils sont neufs.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Bretenoux
Hyméne. — Nous apprenons avec un vif plaisir le mariage de notre charmante et gracieuse compatriote, Mlle Lucienne-Marie-Antoinette Baudoin, employée de Commerce à Paris, avec M. Yves-Marie Le Meur, maître d'Hôtel à Paris. La cérémonie du mariage a eu lieu à la mairie du Pavillon-sous-Bois (Seine).

La jeune mariée est la nièce de notre aimable compatriote, M. Joseph Verdier, propriétaire du Hall de Pâtisserie de la Gare St-Lazare et membre bienfaiteur des Ecoles du 13^e arrondissement de Paris.

Aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Aynac
Emprunt communal. — Le Conseil municipal d'Aynac, soucieux d'apporter à la commune le maximum d'améliorations dans la limite des possibilités, a résolu de pourvoir à l'adduction des eaux pour le bourg d'Aynac.

Egalement soucieux des deniers de la commune il a fait toutes les démarches utiles pour l'obtention d'une forte subvention qui lui a été accordée.

Pour la partie qui incombe à la collectivité, il a décidé de faire d'abord appel à une souscription parmi les futurs usagers et pour la somme restante à couvrir, il a décidé (après approbation de l'Administration supérieure) l'émission d'un emprunt communal au taux de 4 1/2 0/0 net d'impôts, sous forme d'obligations de 1.000 francs remboursables par tirage au sort annuel dans le délai maximum de 15 ans.

Le Conseil municipal fait appel à la population d'Aynac pour couvrir la totalité de l'emprunt qui s'élève à la somme de 80.000 francs. Souscrire à cet emprunt, c'est d'abord faire un placement de tout repos à un taux avantageux avec les garanties les plus sérieuses, c'est aussi, et nous nous permettons d'insister sur ce point, faire acte de solidarité entre les divers membres de la famille d'Aynac et servir aussi les intérêts de notre chère commune en évitant au Conseil municipal d'avoir recours à des caisses d'emprunt dont les taux sont prohibitifs.

Nous sommes certains d'être compris et remerciés à l'avance les souscripteurs de leur acte de solidarité vis-à-vis de leurs concitoyens et aussi de la marque de sympathie et de confiance qu'ils témoigneront à leurs élus.

Le Conseil municipal d'Aynac, Terrou, Beunet, Ayrols, Leydet, Marty, Souilhac, Amadiu, Jiscard, Vieillescazes, Bargues, Monthertrand, Brunel.

St-Céré
Foire du 22 février. — Veaux, de 7 fr. 50 à 8 fr. le kg.; Bœufs, 5,400 à 6,000 fr.; Bouvillons, 2,800 à 3,300 fr.; Vaches, 3,500 à 4,000 fr.; Génisses, 2,200 à 2,800 fr., le tout la paire; Pores gras, 334 à 400 fr. les 50 kg.; Porcelets, 100 à 170 fr.; Brebis, 130 à 150 fr.; Moutons, 120 à 140 fr., pièce.

Froment, 106 à 110 fr.; Sarrasin, 85 à 88 fr.; Avoine, 46 à 49 fr.;

Pommes de terre, 45 à 48 fr., le tout les 80 litres.
Poules, 5 fr. 50; Poulets, 7 fr.; Lapins, 3 fr. 75; Beurre, 12 à 13 fr.; Fromage, 7 fr. 50 à 8 fr., le tout la livre; Œufs, 7 fr. 50 et 8 fr. la douzaine.

Mayrinhac-Lentour
Mariage. — Dans quelques jours sera célébré le mariage de Mlle Renée Thamié de Laguzayrie, avec M. Teulet Paul, cultivateur à Saupéte. Nous adressons aux futurs époux nos vœux de bonheur.

Dans le même ordre d'idées, nous apprenons les fiançailles de Mlle Antoinette Beau, du bourg, avec M. Emile Arlet, ouvrier chez son oncle, du même nom, entrepreneur de réparations de moulins. A ces derniers nos meilleurs vœux également.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Palmes académiques. — C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons que Mme Valadié, la sympathique directrice d'école maternelle en retraite vient d'être nommée officier d'académie.

Nous adressons à Mme Valadié avec toute notre sympathie l'expression de nos plus amicales félicitations. — A.

Union Sportive. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montfaucon
Bureau de bienfaisance. — Par arrêté préfectoral, MM. Daniel Hermet, boucher et Escapoulade, épicière, ont été nommés membres du bureau de bienfaisance.

Martel
Poste-Omnibus Rural. — On annonce qu'un circuit de poste-omnibus rurale qui desservira les communes suivantes : Baladou, Cuzance, Cressensac, l'Hôpital-Saint-Jean, Sarrazac, Cazillac sera bientôt créé.

L'autobus ira prendre le courrier à St-Denis-Près-Martel et se rendra ensuite à Martel où se fera le tri général des communes du circuit où il passera deux fois par jour : le matin et le soir.

L'autobus prendra des voyageurs et transportera les colis postaux, grande et petite vitesse.

Salviac
Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Jean Delbreil, décédé à Salviac, à l'âge de 87 ans.

M. Jean Delbreil était une figure très sympathique de Salviac. Sa mort a provoqué de vifs regrets.

Il était le grand-père de notre excellent collaborateur, M. Emile Conduché, sous-chef de gare à Juvisy.

Les obsèques de M. Delbreil ont été célébrées jeudi, 28 février, à Sériac, où se trouve le caveau de famille.

Nous prions M. Emile Conduché et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

Souillac
Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

DÉPÊCHES

Le raid Le Brix-Pailard
Nous avons reçu mercredi de notre correspondant parisien le télégramme suivant :

Paris, 11 heures,
Un télégramme officiel annonce la chute de l'avion de Le Brix et Pailard à 122 milles de Rangoon.

Les aviateurs sont indemnes.

Paris, 11 h. 45.

Le raid Le Brix-Pailard
De Londres. — Le mécanicien Jousse est plus gravement blessé qu'on ne pensait tout d'abord.

Il souffre de contusions multiples dans les deux jambes.

Le Brix est assez sérieusement blessé à la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital de Rangoon.

L'avion se serait enflammé tout à coup.

Le froid à Paris
De Paris. — Cette nuit, une nouvelle offensive de froid a eu lieu.

Le thermomètre a marqué moins 6 à Paris.

On croit que le gel va s'étendre jusqu'au sud de la France.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a repris la discussion du projet de loi sur les loyers.

M. Brun, de la gauche unioniste, a déclaré que le texte de la Commission est extrêmement préjudiciable aux propriétaires.

M. Cachin estime que la situation des propriétaires n'est pas aussi déplorable que leurs représentants le disent.

Les charges de la propriété bâtie ne dépassent pas un milliard, alors que les impôts indirects frappant, surtout, la classe moyenne et ouvrière, atteignent 40 milliards.

Il proteste contre l'augmentation des loyers.

AVIS DE DÉCÈS
Madame L'HONNEUR, née MARABELLE, Madame DELLARD, née MARABELLE, Madame et Monsieur Régis L'HONNEUR, Docteur en médecine, Monsieur DELLARD Emile, propriétaire et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marie LAUR
Veuve MARABELLE
décédée à Cahors à l'âge de 88 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'Eglise St-Urcisse, le samedi 2 mars à deux heures de l'après-midi.

Réunion à la maison mortuaire, 6, quai Champollion.

AVIS DE DÉCÈS
Madame Veuve Léonie LACAZE; Monsieur et Madame Elie LACAZE et leurs fils font part à leurs amis de leur perte cruelle qui vient de frapper leurs familles en la personne de

Pierre LACAZE
décédé à Cahors à l'âge de 64 ans et le prient de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu vendredi soir à 2 heures 1/4.

Réunion maison mortuaire, rue Nationale, n° 53.

REMERCIEMENTS
Madame Veuve VIGNES et sa famille, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Joseph VIGNES
Entrepreneur de Menuiserie

On demande des Ouvrières à l'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL TRAVAIL ASSURÉ 2, Avenue de l'Éclairage, à CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Exposition Coloniale Internationale de Paris
Commissaire Général :
Maréchal LYAUTEY

ÉMISSION
des
BONS A LOTS

participant à 12 TIRAGES
comportant chacun :

1 LOT de UN MILLION
1 LOT de 500.000 francs
3 LOTS de 100.000 —
273 LOTS de 250 fr. à 50.000 —
soit au total

24 MILLIONS DE LOTS
NETS DE TOUT IMPOT
1^{er} Tirage : le 2 Avril 1929

PRIX du BON : 60 francs
plusieurs fois remboursable en tickets d'entrée à l'Exposition et en réductions sur les chemins de fer, lignes aériennes et lignes de navigation ainsi que dans les attractions de l'Exposition.

On trouve des Bons au Crédit Foncier de France et à la Banque de France, ainsi que dans toutes les principales Banques et leurs Succursales, chez les Trésoriers généraux, Receveurs des Finances et Percepteurs et dans les Bureaux de Poste.

POURQUOI DONNEZ-VOUS LA PRÉFÉRENCE

à la Quintonine sur les autres produits similaires ? Parce que seule elle contient dans sa formule heureuse tous les composants organiques, dont, aux époques de faiblesse, de lassitude, d'épidémie le corps a besoin. La Quintonine aide à se défendre contre les dépressions nerveuses, rend le sang plus fort et tonifie les muscles. Essayez-la ce soir : 4,95 toutes pharmacies et pharmacie Oriac à Cahors.

Pour être agréable aux lecteurs de ce Journal

Mme Marcelle FRANCE
et son élève, Medium Psychomètre, consulterait par corresp. pendant un mois, à partir de 10 francs

Adresser lettres et mandats, 63, rue Monge, PARIS, 5^e.

MACHINES À TRICOTER (1^{er} larg. et jauges. Travail assuré. Catal. appret. gratuit.)

LAINES toutes nuances. Echant. gratis. — LA LAINES L. LORIEUX, 10, quai d'Orléans, NANTES.

La santé dans le monde étant le premier bien, Un homme de bon sens n'y doit ménager rien.

De la bonne santé et du courage, c'est assez pour se faire des rentes. Ainsi raisonneront bien des braves gens qui peinent d'un bout de l'année à l'autre. Mais tous ces braves gens qui travaillent sans arrêter, naturellement, exposés aux conséquences du surmenage. Les forces s'épuisent, la richesse du sang s'altère et bientôt l'organisme donne des signes de détresse. L'appétit est moins bon, les fonctions digestives deviennent pénibles, le sommeil est agité, le caractère irritabile. Il est temps, de faire appel aux Pilules Pink pour réparer les forces dépensées en excès. Les Pilules Pink sont un puissant réconfortant des organismes débilités, une des meilleures médications connues pour reconstituer la richesse du sang en globules rouges et en éléments nutritifs. Les Pilules Pink sont de puissantes auxiliaires pour les travailleurs. En voici un témoignage :

« Il y avait six mois que je me sentais très mal — écrit M. Roger Paris, demeurant à Evillers, par Goux-les-Usiers (Doubs). Je souffrais de maux de tête et aussi de maux d'estomac. Mes digestions étaient toujours bien douloureuses. Les Pilules Pink m'ont tout à fait rétabli. Depuis que j'ai fait une cure je ne souffre plus du tout et j'ai bon appétit. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : P. P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 7 frs, la boîte, 39 frs. les 6 boîtes, plus 0 fr. 85 de timbre-taxe par boîte.

d'endurance. Des images de Bretagne le hantaient. Il voyait sans cesse des landes fleuries de jaune, ou bien un clocher cornouaillais, posé sur une tour carrée à galerie. C'étaient encore des bois de chênes, frais et druidiques; ou une grotte bleue, béante sur l'Océan. Paris! il en rêvait la nuit; et il se réveillait, le matin, au bruit des camions roulant sur le quai aux Fleurs, en face.

Il avait confié à Thérèse ce désir maladif, cette obsession des vacances. Mais elle, acharnée à ses études, l'avait conjuré, avec les plus tendres caresses, de lui accorder encore un délai : cette thèse la passionnait trop; elle n'aurait jamais le courage d'en interrompre la préparation. Encore six semaines, et les expériences seraient terminées. A ce moment, elle acheverait ses observations cliniques. On pourrait alors songer à se reposer un peu.

Elle était si peu impérieuse, réclamait avec tant de douceur son droit au travail, qu'un scrupule prenait Guéméné. Il craignait d'être injuste envers Thérèse. Le respect dû à l'œuvre de cette femme d'exception dominait son vil appétit de commandement. D'ailleurs, il s'était déterminé à céder, tant que de graves raisons lui manqueraient pour revendiquer son autorité.

(A suivre)

posant, avec les galeries superposées qui enclosent sa cour intérieure... Morner lui-même devint loquace. Gilbertus, fourrageant sa barbe noire, daigna s'égarer.

Dans cette animation d'hommes qu'excitait le tabac, Fernand Guéméné se taisait. Comme s'il eût étouffé dans la pièce, il était allé s'asseoir sur le rebord d'une fenêtre. L'esprit loin des causeurs, il machonnait un cigare, préoccupé d'une idée qui lui était venue tout à l'heure. Tandis que sa femme discourait. Une rougeur lui montait au front; une émotion lui serrait la gorge. Il ne percevait rien des propos qui s'échangeaient autour de lui; mais toujours il entendait Thérèse, hardie et assurée, prouver sa valeur, raconter ses recherches, étaler ses succès, se placer, malgré ses vingt-cinq ans, parmi les illustres. Et il se disait : « Que peut-elle bien penser de moi ? en quelle estime me tient-elle ? »

En effet, qu'était-il, lui ? Un modeste et insignifiant médecin de quartier, pas davantage. Comme elle figurait bien, tout à l'heure, près de Bousard, ce prince de science que les journalistes allemands venaient interviewer des plus lointaines villes de la Pologne prussienne ! Elle avait osé contredire Artout. Elle avait répliqué au silence Janivot. L'alieniste opulent. Mais lui, quel pauvre personnage jouait-il ?

Son sang affluant au cerveau lui martelait les tempes. Il se sentait la

tête pesante. Il prenait soudain conscience de son intellectualité saine, active, mais que nulle ambition n'avait jusqu'alors exaltée. Le coup de fouet de l'humiliation avait provoqué au fond de son être un sursaut d'orgueil offensé. Serait-il donc toujours un petit garçon près de Bousard, et, pour Herlinge, pour tous, « le mari de la doctoresse » ?

Et il aspirait longuement l'air plus frais qui venait de l'avenue.

Il pensait ne jouir ici que d'une médiocre considération, ce dont il ne s'était jamais soucié avant ce soir, dans sa belle imprévoyance de modeste. Un désir ardent de notoriété s'éveillait en lui. Il contempla Bousard, qui fumait sous le lustre, et l'envia. Il envia jusqu'aux soixante ans majestueux d'Artout, contre lesquels il eut troqué sa jeunesse pour s'imposer à Thérèse, en maître. Mais que faire ? Il s'imaginait que, le jour où il serait célèbre, elle s'inclinerait ! L'aimait-elle seulement ? Savait-on ! Et il eut des larmes qu'il cacha en regardant au dehors.

Lorsqu'on rentra au salon, les Jourdeaux se retirèrent. La belle et malheureuse jeune femme se précipita vers Guéméné. Il lui avait décidément inspiré une confiance extraordinaire. Elle le supplia :

— Oh ! docteur, je vous en prie, faites-moi l'honneur de soigner mon mari, venez l'examiner demain. Vous m'avez dit ce soir des choses qui m'ont frappée. Je suis convaincue

que vous verrez dans son cas, ce que d'autres n'y ont pas vu.

Guéméné sourit, hésitant. Le mari, à son tour, s'approcha :

— Je sais bien que mon compte est réglé, dit-il avec un essoufflement; cependant, si l'on essayait un nouveau traitement... Oh ! ce que vous voudrez, docteur, je m'en remets à vous.

Guéméné le regarda ; un éclair lui dans ses yeux. Puis il dit, en notant sur son carnet l'adresse des Jourdeaux, boulevard Saint-Martin :

— Je suis très flatté, monsieur, croyez-le...

Dans le coupé qui les ramenait, sa femme et lui, il dit à Thérèse :

— Tu ne sais pas ? Les Jourdeaux m'ont demandé. Ils ont la certitude que je vais guérir ce malheureux. Que penserai-tu de moi si je réussissais pareille cure ?

Thérèse, se rejetant au fond de la voiture, éclata de rire :

— Guérir un cancéreux, mon pauvre chéri ! es-tu fou ?

II

L'été s'annonçait très chaud. Par terre à la gigantesque corbeille de verdure posée sur les eaux, l'île Saint-Louis apparaissait de loin, dans la fournaise des quais, comme une oasis de fraîcheur. Mais les peupliers d'Italie l'entouraient d'une épaisseur de feuillage qui l'étouffait. La Seine,

baignée de soleil, reflétait sur les façades son fourmillement de feu ; elle semblait rouler un métal en fusion.

La maison des Guéméné, tournée de biais vers le couchant, se trouvait une des plus éprouvées par l'ardeur de la saison. Le soleil la dévorait implacablement. Dès le matin, il la caressait de rayons obliques. A midi, il l'embrasait au point de craquer la peinture des murailles. A quatre heures, il se présentait de face au-dessus des tours Notre-Dame, entrant à pleines fenêtres, dardant jusqu'au fond des chambres. Et il continuait alors de descendre lentement dans le ciel parisien, sans faire grâce à l'éclaircie façade d'un rayon. A sept heures, à huit heures du soir, il était encore là-bas, très lointain, toujours en vue, filtrant au travers des peupliers touffus; et de petites lunes dansaient sur la tapisserie des murailles. Sans trêve aussi, passaient les bateaux-mouches dont l'hélice battait l'eau faisant un bruit de moulin. Les pigeons volaient autour des arbres; on les entendait, au crépuscule, roucouler dans les branches.

Fernand Guéméné parcourait l'île en tous sens. Tantôt à pied, tantôt en fiacre, il passait le pont Louis-Philippe, le pont Marie, ou bien le pont de la Tournelle pour gagner la rive gauche. Et, dans les escaliers obscurs de ces maisons du vieux Paris, il grattait des allumettes pour ne point trébucher. La clientèle en cette saison l'exténuait. Il était surmené, à bout

Ce soir, Au Palais des Fêtes : LE BATELIER DE LA VOLGA
avec adaptation de chants par des artistes de l'Opéra de Moscou

Bibliographie

Gaou-Tieng

roman par RICHARD-BOURDET

L'exotisme est plus que jamais à la mode depuis que l'aviation a fait le monde si petit. La littérature coloniale en particulier s'est épanouie chez nous en une floraison d'ouvrages d'une richesse merveilleuse. Mais peu donnent autant que ce roman une impression de sincérité absolue. Au vrai, est-ce bien là un roman ? N'est-ce pas plutôt la stylisation de souvenirs vécus, d'aventures réellement courues au pays où tant de traces augustes rappellent la magnificence évanouie de la race khmère ? L'auteur, en effet, a séjourné pendant de longues années à Pnom-Penh, la ville des pégoes. Fille de la cour de Sisowath, il fut à diverses reprises le conseil du souverain. Il s'est imprégné des mœurs du peuple khmer, de son folklore et de ses rites. Des bonzes furent ses amis, qui lui apprirent la haute sagesse du bouddhisme. Il est tout à fait représentatif du mélange des races qui s'opère au Cambodge sous l'autorité bienfaisante de la France, et aussi des instincts qui survivent à tant de frottements, Gaou-Tieng, ce traître chinois ambulante, qui colporte sans se lasser sa cuisine et ses provisions au rythme de sa cigarette : *Chik ! chik ! chik ! chik !* Il passe indifférent aux envahissements des habitudes occidentales et du luxe étranger, pratiquant la crainte des dieux, heureux de sa paillote légère qu'égayait la présence d'une fille aux beaux cheveux de saphir noir. Il jette au Mékong ses vermicelles en guise d'offrande propitiatoire aux poissons dédiés à Bouddha. Il fait l'aumône volontiers. Même il recueille dans sa cabane un pauvre Français privé de son emploi par une injustice, dénué de tout, au point qu'il essaie de se noyer. C'est le destin qui entre chez lui avec le blanc, car sa fille Néang-Ruong s'en prend et ses scrupules religieux s'apaisent grâce à une emouvante consultation du chef des bonzes, qui ressemble presque à la profession de foi du vicarier savoyard. Bien mieux, le Barang s'enhardit jusqu'à lancer dans une affaire de mines qui l'enrichit et associe son beau-père à sa fortune. Pourtant Gaou-Tieng est tourmenté. Un rêve secret le hante, il aime et voudrait épouser la blonde fille du maire — résident de Pnom-Penh, — une métisse splendide comme en donne souvent l'union de la race française et de la race khmère, pareille aux figures guerrières qui illustrent les murs d'Angkor. A la veille de rejoindre en France son fiancé, on la trouve assassinée, la gorge ouverte du tranchant d'un coupe-coupe. Que de types curieusement observés se détachent de cette simple histoire : l'oncle Soupe et son amie Kam-Ky, l'usurier hindou sectateur de Siva, le Sambach Prêa, le pape cambodgien Tan-Xan, l'aubergiste parisien, le Roy Prom qui donne sa vie pour un singe, Rôci vivant aux couleurs sobres ou, par instants, semble passer l'inspiration d'un Rudyard Kipling.

Œuvre de l'Enfance :

Un legs de 1.800.000 pour la Société protectrice des animaux. — Le Secours immédiat. — Suite de la répartition d'un don de 3.000 fr. d'un anonyme. — Dons reçus. — Vêtements reçus. — Jouets reçus. — Entraide. — S'abonner à la « Revue de l'Enfance » est une économie.

Le n° 1 fr. — Abonnement annuel, 12 francs.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de Mlle Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois)
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

REVUE DE L'ENFANCE

37, rue Boissy-d'Anglas, Paris, 8^e.

Sommaire du n° de février 1929

Chronique :

Contre la mort.

Pages médicales :

Comment on devient tuberculeux, par le Dr Weill-Raynal. — Ce que disent les médecins : Pour guérir le corza, par le Dr E. Monin ; La lutte contre la diphtérie et la tuberculose.

Pages sociales :

Moralité et préservation de la Syphilis, par le Dr Maurice de Fleury. — La tâche admirable des infirmières sociales, par la Doctoresse Houdré-Boursin. — Informations sociales : Ligue française pour le relèvement de la moralité publique ; Conférences sur les vaccinations antituberculeuses, antivaricelleuses et antidiphtériques ; Association des Travailleuses Sociales ; Collaboration entre la Croix-Rouge et le Bureau international du Travail ; Pour le village sanitaire.

Pages de la Vie scolaire :

L'inspection médicale des écoles, par Mme Ida R. See. — Il faut toujours se bien tenir à table, par L. Brunet, directeur d'école, Barbezieux. — Le service de la main-d'œuvre agricole. — Courrier des éducateurs ; On a jeté dans un puits un chat crevé ? Que faire ? — Les dangers du sens figuré.

La Page de l'Infirmière :

Défendons-nous contre la grippe, par la doctoresse Hygia

Pages de la famille :

Pierrot s'éveille, par L.-P. Pascal. — Féminisme et mortalité infantile. — En sortant d'une arberge. — Le courrier de la maman : 1. Qu'appelle-t-on la pasteurisation ? 2. Les marmittes autoclaves présentent-elles de graves inconvénients ? — La Boutique de Jean Pierre : Ne mangez pas de moules crues ; Travail et Santé ; Vieux journaux et tuberculose. — Nos bonnes recettes : Les confitures ; Coquillages farcis ; Bêtaves en ragout. — Les inventions pratiques : Le cataplasme électrique. — Les Commandements de l'hygiène. — Négligences = Dépenses.

Pages Sportives :

La santé pour nos jeunes filles. — Les sports d'hiver à l'Université. — Le sport en famille.

Parmi les livres :

Ma Doctoresse, par Mme le Dr Houdré-Boursin, ex-chef de laboratoire de la Faculté de Médecine de Paris, ex-médecin-chef du Sanatorium de Kerpape. — Almanach encyclopédique de la famille française.

Chemin de fer de Paris à Orléans

NOTE

Le public est informé que depuis le 6 octobre dernier, les conditions d'admission des voyageurs, dans le train express 78, sont les suivantes : Ce train prendra les voyageurs effectuant un parcours simple :

de 300 km. en 1^{re} classe
de 600 km. en 2^e classe
de 700 km. en 3^e classe

Les autres conditions d'admission dans ce train restent sans changement.

Réduction très importante des prix des places de couchettes

Pour faciliter l'accès des places de couchettes qui existent dans les voitures de 1^{re} classe de divers trains de nuit, la Compagnie d'Orléans vient de réduire au taux extrêmement minime de 22 fr. 55 quel que soit le parcours effectué sur ses lignes, le supplément à acquitter, lequel s'élevait en général à 60 fr. 80.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord-Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIII^e).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbre-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13^e).

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne en lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la

troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commandement de livraison et le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

000

Chemin de fer de Paris à Orléans et Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Avec la vitesse, le confort...
Des Wagons-Salons de 1^{re} et 2^e classes circulent entre Paris et Bordeaux dans les grands rapides de soirée N° 15 et 16.

Ces trains, dont l'horaire commode et

la vitesse très élevée ont fait le grand succès, ne le cèdent à aucun rival en matière de confort.

Voyagez confortablement entre Paris et Bordeaux

Dans les grands rapides de soirée 15 et 16 — Paris-Bordeaux et vice-versa — circule un Wagon-Salon « Pullman » de 1^{re} classe et un Wagon-Salon « Pullman » de 2^e classe.

Le « Pullman » 1^{re} classe est semblable aux voitures bien connues du Sud-Express.

Le « Pullman » 2^e classe est accessible aux voyageurs munis de billets de 2^e classe moyennant un supplément modéré qui donne au total un prix intermédiaire entre la 2^e et la 1^{re} classe.

Il est luxueux et bien aéré. On y mange à sa place, sans se déplacer pour aller au Wagon-Restaurant.

Il y a ainsi dans les rapides Paris-Bordeaux des places convenant à toutes les préférences.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Toulouse

Dans les trains express de nuit 77 et 78 — Paris-Toulouse, Toulouse-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Bordeaux

Dans les trains express de nuit 33 et 34 — Paris-Bordeaux, Bordeaux-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulent il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Toulouse ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 385 fr. 80 contre 323 fr. 50 en 1^{re} classe ordinaire.

Services de Wagons-Lits 2^e classe et vice-versa

On peut y faire le voyage de Paris à Bordeaux ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 299 fr. 05 contre 265 fr. 40 en 1^{re} classe ordinaire.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulent il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Toulouse ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 385 fr. 80 contre 323 fr. 50 en 1^{re} classe ordinaire.

Services de Wagons-Lits 2^e classe entre Paris et Bordeaux

Dans les trains express de nuit 33 et 34 — Paris-Bordeaux, Bordeaux-Paris — circule un Wagon-Lits de 1^{re} et 2^e classes.

Les compartiments de 2^e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulent il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Bordeaux ou vice-versa avec un billet de 2^e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 299 fr. 05 contre 265 fr. 40 en 1^{re} classe ordinaire.

Imp. COUPLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Sous-Secrétariat d'Etat des P. T. T.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

SERVICE POSTAL, TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Circuit de Cahors-Sud-Est

HORAIRE pratiqué depuis le 1^{er} DÉCEMBRE 1928

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 Lundi, Mercredi, Vendredi		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 Mardi, Jeudi, Samedi	
	Matin : Départ	Soir : Départ		Matin : Départ	Soir : Départ
CAHORS-GARE.....	7 20	18 55	CAHORS-GARE.....	7 20	18 55
CAHORS R. P.....	7 45	18 25	CAHORS R. P.....	7 45	18 25
Bas côte de LA MARCHANDE.....	7 55	18 15	Bas côte de LA MARCHANDE.....	7 55	18 15
PEYRELEVADE.....	8 10	18 10	PEYRELEVADE.....	8 10	18 10
HAUTESERRRE.....	8 20	18	HAUTESERRRE.....	8 15	18 5
FLAUJAC-POUJOLS.....	8 35	17 45	FLAUJAC-POUJOLS.....	8 25	17 55
AUJOLS.....	8 45	17 35	AUJOLS.....	8 35	17 45
CREMPS.....	8 50	17 30	CREMPS.....	8 45	17 35
Bifurcation route de LALBENQUE.....	9	17 20	Bifurcation route de LALBENQUE.....	8 50	17 30
LABURGADE.....	9 10	17 10	LABURGADE.....	9	17 20
CIEURAC.....	9 20	17	CIEURAC.....	9 15	17 5
HAUTESERRRE.....	9 25	16 55	HAUTESERRRE.....	9 25	16 55
PEYRELEVADE.....	9 30	16 40	PEYRELEVADE.....	9 30	16 40
Bas côte de LA MARCHANDE.....	9 40	16 30	Bas côte de LA MARCHANDE.....	9 40	16 30
CAHORS R. P.....	9 50	16 15	CAHORS R. P.....	9 40	16 30
CAHORS-GARE.....	9 50	16 15	CAHORS-GARE.....	9 50	16 15

NOTA. — Le dimanche les horaires n° 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sans Cahors — Flaujac — Aujols, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION											
	Bas côte de LA MARCHANDE	Bifurcation route de VAYROLS	FLAUJAC-POUJOLS	AUJOLS	CREMPS	Bifurcation route de LALBENQUE	LABURGADE	CIEURAC	HAUTESERRRE	PEYRELEVADE	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE ou Bureau de Poste
CAHORS gare ou bureau de poste. Bas Côte de LA MARCHANDE.....	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1
Bifurcation route de VAYROLS.....	1 75	2 25	3 75	5	5	5	5	5	5	5	5	5
FLAUJAC-POUJOLS.....	1 50	3	4 25	5	5	5	5	5	5	5	5	5
AUJOLS.....	1 75	3	3 50	4 25	5	5	5	5	5	5	5	5
CREMPS.....	1 50	2	3	4	4 75	5	5	5	5	5	5	5
Bifurcation route de LALBENQUE.....	1 75	3	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5	5
LABURGADE.....	1 25	2 75	3 25	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
CIEURAC.....	1 25	2 75	3 25	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
HAUTESERRRE.....	1 50	2 25	3	3 75	4 50	5	5	5	5	5	5	5
PEYRELEVADE.....	1 25	2 25	3	3 75	4 50	5	5	5	5	5	5	5
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Sans Cahors — Cieurac — Laburgade, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION											
	Bas côte de LA MARCHANDE	PEYRELEVADE	HAUTESERRRE	CIEURAC	LABURGADE	Bifurcation route de LALBENQUE	CREMPS	AUJOLS	FLAUJAC-POUJOLS	Bifurcation route de VAYROLS	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE ou Bureau de Poste
CAHORS gare ou bureau de poste. Bas côte de LA MARCHANDE.....	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1	Fr. c. 1
PEYRELEVADE.....	1 75	2 75	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
HAUTESERRRE.....	1	1 75	3	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
FLAUJAC-POUJOLS.....	1 50	3	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5	5
AUJOLS.....	1 75	2 75	3 25	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
Bifurcation route de LALBENQUE.....	1 25	2 75	3 25	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
LABURGADE.....	1 25	2 75	3 25	4	4 50	5	5	5	5	5	5	5
CIEURAC.....	1 50	2 25	3	3 75	4 50	5	5	5	5	5	5	5
HAUTESERRRE.....	1 75	2 25	3	3 75	4 50	5	5	5	5	5	5	5
PEYRELEVADE.....	1 25	2 25	3	3 75	4 50	5	5	5	5	5	5	5
Bas côte de LA MARCHANDE.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs.....	0 fr. 60
3 à 5 kilogs.....	1 fr.
5 à 10 kilogs.....	1 fr. 50
10 à 25 kilogs.....	2 fr. 25
25 à 50 kilogs.....	3 fr. 50
Bicyclettes accompagnées.....	1 fr.
Voitures d'enfants accompagnées.....	1 fr.

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils ne sont accompagnés que par le voyageur. Les colis accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 50 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle correspondante.

COMMISSIONS